

# Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur la gestion de l'année 2013

Préavis 03/2014

## I. Généralités

Monsieur le Président,

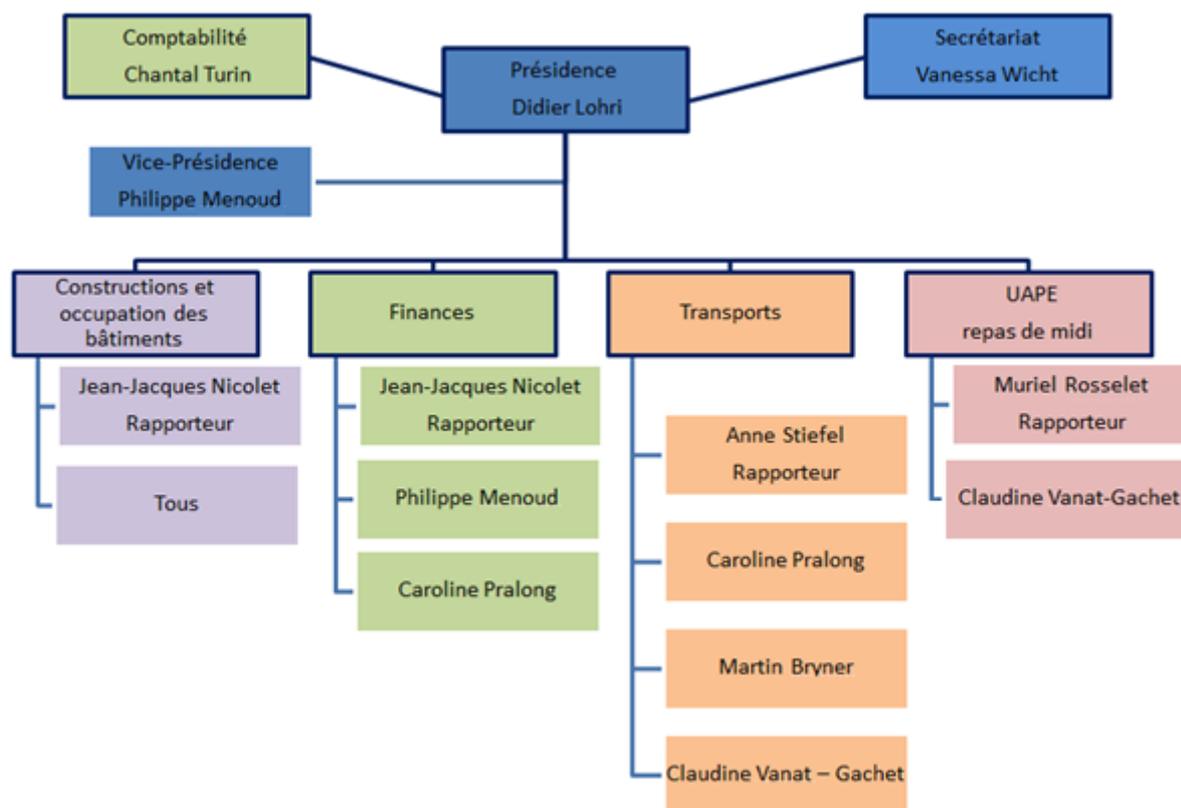
Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du Conseil communal, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2013.

Le Comité de Direction s'est réuni à **32** reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 16 décembre 2013.

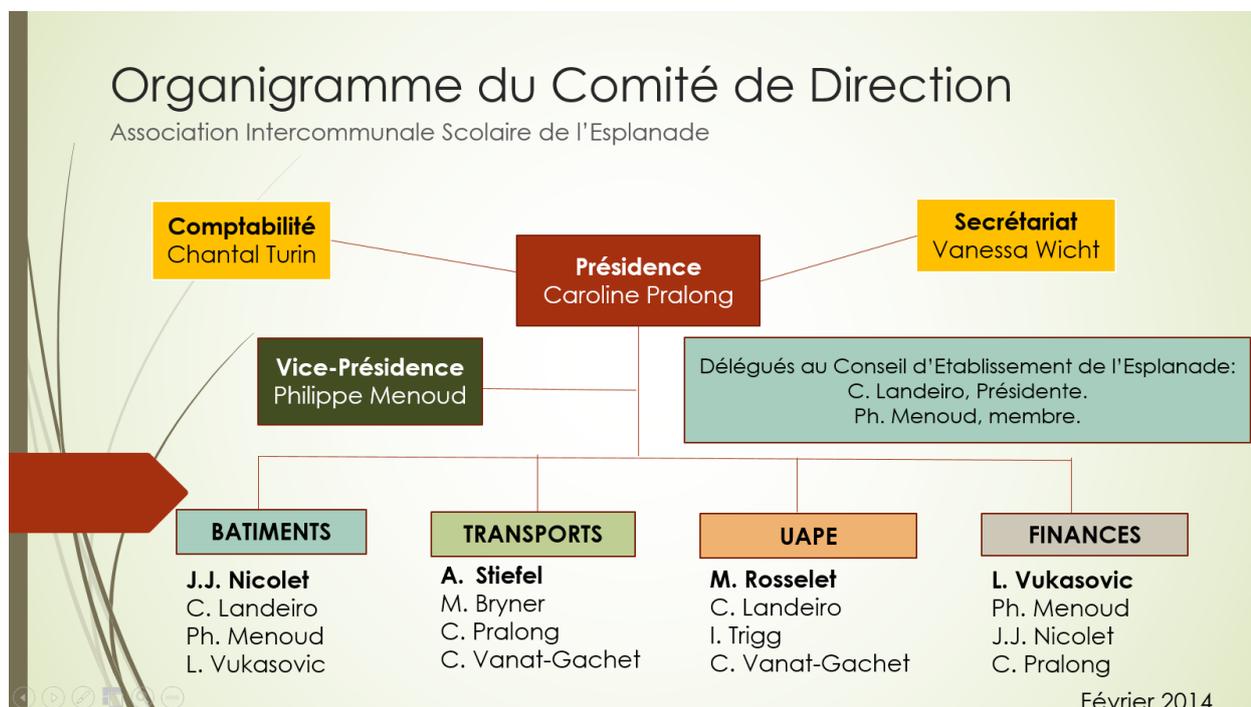
Composition du CoDir :

Composition du CoDir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013:



- Du 30 juin 2013 au 1<sup>er</sup> octobre 2013 M. Philippe Menoud était Président ad intérim et il n'y avait pas de représentant de la Commune de Bassins.

Composition du CoDir du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 décembre 2013:



**Groupes de travail :**

## Groupes de travail

Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

- **Evolution de la population enfantine :**  
Chantal Landeiro & Muriel Rosselet
- **Bâtiments, situation actuelle comparée à celle du futur proche:**  
Anne Stiefel & Claudine Vanat-Gachet
- **Modification des statuts:**  
Caroline Pralong, Ipek Trigg, Jean-Jacques Nicolet & Laurent Vukasovic
- **Règlement des transports:**  
Martin Bryner, Anne Stiefel & Claudine Vanat-Gachet
- **UAPE Harmonisation des cantines:**  
Martin Bryner, Chantal Landeiro, Muriel Rosselet & Claudine Vanat-Gachet
- **HarmoS, étude approfondie des besoins de l'AISE:**  
Philippe Menoud, Jean-Jacques Nicolet & Laurent Vukasovic

### Population scolaire

Le CoDir est au service de 1160 élèves au 1<sup>er</sup> janvier 2013 contre 1180 au 31 août 2013. Vous trouverez à plusieurs reprises les répartitions de ce nombre d'élèves.

### Préavis du CoDir

Au cours de l'année 2013, l'autorité exécutive a présenté 6 préavis au Conseil intercommunal lors des séances suivantes :

#### Séance du 25 mai 2013:

Préavis N° 001/2013 :	Comptes de l'année 2012.
Préavis N° 002/2013 :	Distribution des classes conventionnées au 1 <sup>er</sup> janvier 2013.
Préavis N° 003/2013 :	Gestion de l'année 2012.
Préavis N° 004/2013 :	Demande d'achat de mobilier.

#### **Conclusions de la séance du 25 mai 2013:**

- Approuvé le préavis du CoDir sur les comptes de l'année 2012 – préavis N° 001/2013.
- Approuvé le préavis du CoDir tel qu'amendé ainsi que la modification du règlement général (version 2013) - préavis N° 002/2013.
- Refusé le préavis du CoDir pour la gestion de l'année 2012 – préavis N° 003/2013.
- Accepté le préavis du CoDir concernant une demande d'achat de mobilier – préavis N° 004/2013.

#### Séance du 24 juin 2013:

Préavis N° 005/2013 :	Demande d'achat de mobilier pour la Commune de Vich.
-----------------------	--

#### **Conclusions de la séance du 24 juin 2013:**

- Approuvé le préavis du CoDir tel qu'amendé et accorder au CoDir un crédit extrabudgétaire de CHF 65'000.00 TTC destiné à l'acquisition de mobilier pour le collège de Vich et d'autoriser le CoDir à prélever la somme nécessaire sur le compte fond de renouvellement du mobilier – préavis N° 005/2013.

#### Séance du 25 septembre 2013:

Préavis N° 006/2013 :	Budget 2014.
-----------------------	--------------

#### **Conclusions de la séance du 25 septembre 2013:**

- Approuvé le préavis du CoDir concernant le budget 2014 de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade tel qu'amendé et ainsi ne plus doter « Fonds de réserve pour renouvellement mobilier de l'Esplanade » de CHF 100'000.00 par année pour l'exercice 2014 (500.3801.00). – préavis N° 006/2013.

### **Faits marquants en 2013**

#### **Janvier**

- Le CoDir rencontre un spécialiste en communication afin de réaliser une brochure d'information à l'attention des parents d'élèves concernant les buts et attributions de l'AISE.
- Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les déchets, une entreprise externe a été mandatée pour procéder à l'enlèvement des déchets de l'Esplanade.
- Mise en place d'un nouveau logiciel comptable « OFISA » pour la gestion des comptes et la facturation de l'AISE.
- Une séance est tenue le 30 janvier 2013 afin de présenter aux Communes de l'Association la méthode de calcul que l'AISE a mise au point pour l'uniformisation du calcul des loyers des bâtiments primaires.

#### **Février**

- Une discussion est tenue avec la Direction des écoles afin que celle-ci prenne en compte les structures d'accueil parascolaires pour réaliser son enclassement. Cette proposition est refusée par la Direction qui estime que chaque village ayant une école devrait avoir sa propre structure d'accueil parascolaire.
- Suite à la demande de la Direction des écoles d'ajouter des salles de classes à Begnins, le CoDir a proposé à la Direction d'utiliser les salles de Vich pour mettre une volée entière au lieu de vider des classes existantes et de scolariser des élèves dans des éléments modulaires.

#### **Mars**

- Suite à des dissensions au sein du CoDir, Monsieur Dériaz, Préfet du district de Nyon, assiste à la séance du CoDir du 25 mars 2013 afin de tenter de rétablir un climat de confiance entre les membres.
- Une nouvelle salle de science sera équipée à l'Esplanade.

#### **Avril**

- Les tensions persistent au sein de l'AISE et le Préfet encadre encore la séance du CoDir du 15 avril 2013.
- L'utilisation des classes de Vich pour la volée de 8H a été acceptée par la Direction des écoles. Les salles devront être équipées en fonction des besoins.
- Monsieur Herpich, chauffeur de l'un des minibus de l'AISE et employé communal de Bassins, cessera sa fonction de chauffeur et devra être remplacé. Le CoDir demande des offres afin de procéder à son remplacement.
- Afin de garantir le label « Fourchette Verte » au restaurant scolaire de l'Esplanade, le dicastère UAPE souhaite changer de fournisseur de repas pour les élèves secondaires et réduire le prix du repas à moins de 10.00 CHF.
- La brochure d'information finalisée est envoyée par courrier à tous les parents de notre Association.

- La Direction de l'Esplanade manque de place et il est décidé de déplacer une partie de l'administration dans l'ancien collège de Begnins.
- La secrétaire est dotée d'un nouvel ordinateur portable qu'elle utilisera aussi pour les autres Conseils dont elle est secrétaire, car l'ordinateur qu'elle utilisait jusqu'à présent et qui n'est plus en état de fonctionner, appartenait à la commune de Begnins.

### Mai

- Pour le déménagement des locaux administratifs de l'Esplanade, un complément de mobilier est évalué, car l'ancien mobilier n'est pas suffisant pour équiper les nouveaux locaux. Le CoDir fait appel à plusieurs entreprises afin de comparer les coûts.
- Pour la nouvelle affectation des classes de Vich, un inventaire du matériel existant au sein de l'AISE est dressé.
- Un gros effort est demandé à la Commune de Vich afin de créer une cantine. En effet, la Commune de Vich accueille durant la pause de midi des élèves provenant de tous les villages de notre Association.
- Un chauffeur de la société ABC Taxi remplacera Monsieur Herpich pour la conduite du minibus de l'AISE des villages « du haut ». Une argumentation en faveur de l'offre de la SAPJV est engagée car toutes les Communes en sont actionnaires, mais finalement, c'est l'offre du prix le plus bas qui l'emporte.
- Le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade travaille sur son nouveau règlement.

### Juin

- Démission de Monsieur Lohri à la présidence de l'AISE. Une séance extraordinaire se tient en présence de Monsieur le Préfet afin de parler de son remplacement. Cependant, au vu de la grave division qui sépare le CoDir en deux groupes, Monsieur le Préfet propose au CoDir de ne pas élire de Président lors du prochain Conseil intercommunal, mais d'attendre le suivant. Monsieur Le Préfet propose au CoDir d'organiser une séance entre les membres du CoDir, tous les Syndics et lui-même.
- Le dicastère des Transports a travaillé sur les transports des élèves des degrés primaires et secondaires selon le projet d'enclassement fourni par la Direction des écoles.
- L'aménagement des classes de Vich suit son cours.
- Le CoDir présente son nouveau logiciel des transports à la Direction des écoles afin que celle-ci se rende compte de quelle manière travaillent les membres du dicastère des transports. Ce logiciel met aussi en exergue les possibles incohérences des élèves transportés et offre une bonne possibilité d'affinage, notamment dans les enclassements.
- De plus en plus de demandes parviennent au CoDir pour augmenter le nombre d'arrêts de bus dans les villages pour la prise en charge des élèves. Pour le moment les arrêts prévus restent les mêmes, mais le CoDir est conscient que cela risque d'évoluer.
- La commune de Bassins annonce au CoDir que c'est Monsieur Vukasovic qui représentera sa commune au CoDir de l'AISE.

## Juillet

- Le CoDir étudie les diverses possibilités de se rencontrer. En effet, certains membres, de par leurs engagements professionnels, ne peuvent pas se libérer les lundis après-midis.
- Suite à la réception tardive de l'enclassement, le Dicastère des transports effectue un long travail pour préparer la rentrée scolaire.

## Août

- Le CoDir entame une étude afin de trouver une solution pour soulager la Commune de Vich dans le prix des repas qu'elle fournit. En effet, les élèves de 8H sont désormais considérés comme des élèves primaires et la Commune de Vich comme celle de Begnins accueillent des élèves venant des 10 villages. Une possibilité d'aide financière de la part de l'AISE est étudiée pour cette période de transition. Un travail sera mis en place pour étudier l'harmonisation du prix des repas dans toutes les cantines de notre Association.
- Engagement de Madame Laurinda GASPARD DA CRUZ MARQUES à la fonction de surveillante du service repas de l'AISE dès la rentrée scolaire.

## Septembre

- Après différents courriers de parents d'élèves, CarPostal a ajouté un bus supplémentaire le mercredi à midi au départ de Begnins.
- Un groupe de travail s'attèle à la possibilité d'aider la Commune de Vich pour la cantine. Cela soulève de vives discussions en séance de CoDir afin de trouver la solution la mieux adaptée.
- La Direction des écoles présente leur nouvelle Doyenne pour le cycle 2ème HarmoS en la personne de Madame Vuilloud-Currat.
- Présentation du budget 2014 et acceptation par le CoDir.
- De nombreuses discussions sont entamées avec la Direction des écoles au sujet de l'ouverture du secrétariat de l'école, de l'infirmerie, de la surveillance durant la pause de midi, de l'ouverture de la bibliothèque et des transports. La Direction reste sur ses positions quant à la fermeture des différents locaux, obligeant ainsi la Commune de Begnins ainsi que le CoDir à trouver des solutions pour accueillir les enfants en cas de problème durant la pause de midi. Une souplesse de la part de l'école a été réclamée, mais sans succès.
- La Direction manifeste son inquiétude suite à l'annonce du retrait des éléments modulaires de Begnins avant d'avoir la certitude que la « maison jaune » sera terminée pour la rentrée 2014-2015.
- Le CoDir fait son choix entre les trois devis reçus concernant l'aménagement des nouveaux locaux de l'administration dans l'ancien collège de Begnins.
- Élection de Madame Caroline PRALONG à la présidence du CoDir de l'AISE.

- Deux réunions de parents ont eu lieu à Fleuri les 9 et 18 septembre 2013. Ces séances ont débuté par une présentation de la part de l'AISE et ont été suivies par la présentation donnée par la Direction des écoles. Ces séances se sont bien déroulées.

#### **Octobre**

- Assermentation de Monsieur Vukasovic en tant que membre du CoDir de l'AISE pour la Commune de Bassins.
- La Présidente souhaite modifier le fonctionnement du CoDir et limiter la durée des séances dans le but d'optimiser le travail. Pour cela la mise en place de groupes de travail sur différents sujets est acceptée.

Les sujets faisant l'objet de groupes de travail sont:

- Évolution de la population enfantine.
  - Situation actuelle des bâtiments.
  - Modification des statuts.
  - Règlement des transports.
  - Etablir un rapport sur les problèmes rencontrés dans les transports.
  - UAPE pour une harmonisation des tarifs.
  - HarmoS pour une mise en conformité de l'Association.
- Uniformisation des prix pour les devoirs surveillés primaires et secondaires à CHF 10.00 de frais de dossier par an et par élève.
  - Un contrat de location est passé pour une imprimante photocopieuse pour le secrétariat de l'AISE afin de faciliter le travail de la secrétaire et de la boursière.
  - Engagement de Monsieur Hans-Peter SAALI à la fonction de surveillant et aide au rangement du restaurant scolaire de Begnins au 1er octobre 2013.

#### **Novembre**

- Il est fait part à la Direction des écoles du souhait du CoDir d'améliorer les relations entre ses membres et les membres de la Direction, les rapports étant tendus depuis de nombreux mois. Le CoDir propose alors à la Direction de collaborer sur les sujets de l'enclassement et des transports. La Direction rappelle que ce sont deux sujets distincts et qu'elle est seule habilitée gérer l'enclassement. Cependant la Direction souhaite également que les relations s'améliorent et se montre ouverte à trouver des pistes pour améliorer l'entente.
- Après de nombreuses discussions, le choix pour aider la cantine de Vich, est d'allouer une somme permettant de couvrir une part des charges du personnel pour la période de décembre 2013 à juin 2014, en attendant que l'étude de l'harmonisation des cantines soit mise en place.
- Mise en place d'une sauvegarde automatique à distance des documents informatisés de l'AISE.

#### **Décembre**

Suite à une rencontre avec la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire.), l'AISE a pu aborder des sujets tels que :

- **L'amélioration de la collaboration avec la Direction** : Ce travail doit être effectué entre la Direction et l'AISE, cela n'a rien à voir avec la DGEO.
- **L'occupation des locaux : nous aimerions travailler en collaboration avec l'école pour l'occupation des classes (secondaires) afin d'assurer une utilisation optimale des locaux mis à disposition (car selon nos observations, il y a beaucoup de classes sous-occupées à l'Esplanade).**

Madame Bolomey-Haensler a répondu que toutes les Directions scolaires sont sous pression à cause de l'introduction de la nouvelle LEO, les enjeux sont colossaux et compliqués. Il faut être patient.

La Présidente souhaite demander à la Direction d'expliquer au CoDir l'occupation des salles afin d'avoir une vraie compréhension du fonctionnement actuel, mais le directeur insiste sur le fait que ça n'est que de sa seule responsabilité.

- **Salles de dégagement :**

La DGEO pourrait demander des salles de dégagement supplémentaires car il semble que le nombre de locaux soit plutôt sous-évalué actuellement.

- **Mise à disposition de l'AISE d'un local dans l'Esplanade durant la pause de midi :**

Madame Bolomey-Haensler a répondu que le Directeur de l'Esplanade a tous les pouvoirs sur le bâtiment. Dès lors, M. Wettstein a le droit de fermer l'école durant la pause de midi.

- **Utilisation des salles de Marchissy jusqu'à la mise en place définitive des pôles HarmoS :**

Madame Bolomey-Haensler a répondu que cela serait possible pour la période transitoire avant la mise en place définitive des pôles HarmoS si des travaux de rénovation sont effectués.

- **Délai d'enclassement : Cette année nous avons appris seulement le 9 juillet 2013 qu'il y a un après-midi supplémentaire de congé par semaine pour tous les élèves secondaires. Pour le CoDir et pour l'organisation des transports, c'est beaucoup trop tard d'autant plus que durant l'été nous n'avons plus la possibilité de contacter le secrétariat de l'Esplanade.**

Madame Bolomey-Haensler a répondu que, pour l'AISE, cela s'est bien passé contrairement à d'autres groupements scolaires qui ont travaillé durant toutes les vacances scolaires. Il y aura beaucoup moins de problèmes quand les pôles seront définitifs et clairement définis.

- **Organisation/planning / camps / journées pédagogiques : Nous souhaiterions être informés suffisamment tôt des journées pédagogiques afin de pouvoir organiser les repas et les transports et ainsi éviter des frais inutiles.**

Madame Bolomey-Haensler propose d'établir un calendrier commun facilitant la communication avec la Direction des écoles.

○ **Dérogation pour avoir la possibilité de proposer deux services durant la pause de midi :**

Madame Bolomey-Haensler répond que cela doit être décidé avec la Direction des écoles. En effet, certains groupements scolaires fonctionnent ainsi et dans certaines écoles les maîtres mangent aussi au restaurant scolaire.

○ **Pont-Farbel, quartier de Vich, possibilité de scolariser les enfants de ce quartier à Gland :**

Il faut prendre contact avec la Municipale de Gland.

○ **Rôle social à Begnins entre 12h00 et 13h00 :**

Madame Bolomey-Haensler encourage l'encadrement social durant la pause de midi. Plusieurs groupements scolaires ont mis en place un appui social durant la pause de midi.

La DGEO a expliqué que la demande de modification de la convention état-commune proposée par le CoDir en janvier ne peut pas être imposée par le CoDir. Pour que cette convention soit validée, L'AISE, la DGEO et la Direction des écoles doivent se réunir et prendre des décisions ensemble.

**Tableau des collaborateurs de l'AISE 2013**

Administration	Nom	Fonction	Taux d'activité
Madame	Vanessa WICHT	Secrétaire	40%
Madame	Chantal TURIN	Boursière	30%
<b>Cantine secondaire</b>			
Monsieur	Philippe MARGUERAT	Surveillant	A l'heure
Madame	Marinette STAHL	Surveillante	A l'heure
Madame	Maria RIBO	Surveillante	A l'heure
Madame	Aline TURIN	Surveillante	A l'heure
Madame	Diane BRACK	Surveillante	A l'heure
Madame	Laurinda GAPAR DA CRUZ MARQUES	Surveillante	A l'heure
Monsieur	Hans-Peter SAALI	Surveillant	A l'heure
<b>Devoirs surveillés</b>			
Madame	Francine ISCHI	Surveillante	A l'heure
Mademoiselle	Maëva MARTIN	Surveillante	A l'heure

I. FINANCES – Membres du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 : M. Philippe MENOUD, M. Jean-Jacques NICOLET, Mme Caroline PRALONG rejoint par M. Laurent VUKASOVIC devenu rapporteur.

### Rapport 2013 du Dicastère des Finances de l'AISE

#### **2013 : une année de transition**

L'année 2013 du dicastère des finances a débuté courant janvier 2013 avec la présentation de la méthode de calcul des loyers des locaux primaires aux Syndics. Cette présentation a permis de mettre à niveau les connaissances et a rencontré l'adhésion de tous les participants. Les principaux aspects validés à relever sont le solde de l'investissement repris, la précision de l'indice de la construction utilisé ainsi que le taux d'intérêt des emprunts.

Les divergences d'opinions au sein du CoDir se sont amplifiées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013 et ont fini par nécessiter une réorganisation de ce dernier.

Issu de cette réorganisation, le dicastère des finances a vu l'intégration d'un nouveau membre en provenance de la Commune de Bassins.

Ces multiples changements et un CoDir relativement récent dans ses fonctions ont fait que les tâches du dicastère des finances se sont essentiellement focalisées sur le respect des décisions prises antérieurement et sur la continuité des manières de procéder.

En l'absence de documents de synthèse, la recherche de l'historique a donc ralenti le processus de décisions ceci d'autant plus que les nombreuses sollicitations et interrogations des autres dicastères se sont maintenues. Citons pour exemple flagrant la refacturation des élèves enclassés hors périmètre de l'AISE suite à une dérogation validée en bonne et due forme. Les montants facturés entre les structures vont de CHF 485.00 à CHF 4'375.00 tandis que seule une convention est répertoriée afin de traiter le sujet.

Toujours dans le cadre de l'inventaire des règles à appliquer, le dicastère s'est posé la réflexion quant à l'intégration de l'enveloppe pédagogique dans les comptes. Ces derniers étant tenus par la direction de l'Esplanade et révisés par une délégation du dicastère, nous avons relevé une bonne tenue comptable mais avons constaté un manque de vision sur la délimitation de cette enveloppe et sur l'effet d'un contrôle à posteriori. Dans ce contexte, l'AISE devra revoir à court terme le processus complet pour assurer une gestion efficiente de ce poste de dépense.

Lors de cet exercice 2013, les vœux issus de la commission Finances et Gestion de l'AISE ont guidé une partie des travaux de bouclage du dicastère :

- La première mesure visible dans les comptes est la répartition des heures du CoDir sur les différentes activités de l'AISE.
- Le deuxième élément concerne la mise en place d'indicateurs de gestion permettant de mesurer d'une année à l'autre les éléments jugés clés par le CoDir. Ces derniers font leur première apparition lors de ce bouclage 2013. Ils seront revus et étoffés au fil des exercices à venir.

En parallèle à ces travaux, les membres du dicastère ont essayé de sensibiliser leurs collègues à l'importance d'intégrer dans toute réflexion le dicastère finances sans omettre l'expertise de la boursière. Cette démarche a pour but de donner une dimension économique et légale précise et concise à toute décision en vue de mesurer les impacts sur l'AISE mais aussi sur les Communes et de les partager avec elles lors de toute prise de décision. Citons pour exemple l'éventuelle nécessité de soumettre à la TVA les repas traités par l'AISE (effet volume en CHF en cours d'examen).

**Indicateurs**
**Nombre d'élèves (moyenne)**

	2013	2012	2011
Primaire	646	651	642
Secondaire	524	492	480
<b>Total</b>	<b>1'170</b>	<b>1'143</b>	<b>1'122</b>

**Coût par élève – toutes charges confondues**

CHF par élève	2013 (enveloppe pédagogique incluse)	2012 (enveloppe pédagogique incluse)	2011 (hors enveloppe pédagogique)
Primaires	2'962	2'950	2'844
Secondaires	4'315	4'657	4'395

**Participations communales**

	2013	2012	2011
CHF par élève	3'568	3'685	3'522

**Repas par élève secondaire à Begnins (hors antenne de Vich)**

	2013	2012	2011
CHF par élève net (participation parents déduite)	7.58	Indisponible	Indisponible

**Repas commandés vs repas servis**

CHF par élève	2013	2012	2011
Commandés	21'931	Indisponible	Indisponible
Servis	21'520	Indisponible	Indisponible
Ecart	-411	Indisponible	Indisponible

**Transport par élève (tous niveaux et toutes zones confondues)**

	2013	2012	2011
CHF par élève	739	701	708

**Loyers bâtiments scolaires**

CHF par élève	2013	2012	2011
Primaire	1'576	1'565	Indisponible
Secondaire	2'882	2'908	Indisponible

**Enveloppe pédagogique par élève**

	2013	2012	2011
CHF par élève	163	159	Indisponible

**Nombre d'heures du CoDir par thème**

Heures	2013	2012	2011
CoDir + Conseil	1'452	Indisponible	Indisponible
Transports	328	Indisponible	Indisponible
UAPE	191	Indisponible	Indisponible
Bâtiments	139	Indisponible	Indisponible
Finances	148	Indisponible	Indisponible
Informatique	20	Indisponible	Indisponible

**II. BATIMENTS – Membres du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 septembre 2013 : M. Jean-Jacques NICOLET, rapporteur et tous les membres du CoDir.**

**Membres du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 décembre 2013 : M. Laurent VUKASOVIC, Mme Chantal LANDEIRO, M. Philippe MENOUD & M. Jean-Jacques NICOLET, rapporteur.**

**Rapport 2013 du Dicastère des Bâtiments de l'AISE :**

Des discussions avec la Direction des écoles nous ont permis de déplacer toute une volée d'élèves de 8H à Vich, ce qui a évité l'installation de nouveaux éléments modulaires sur le site de Begnins. Il s'agit d'un déplacement pérenne, car il s'inscrit parfaitement dans la ligne des pôles HarMoS.

Il en va de même des installations et équipements nécessaires. En effet, il a fallu équiper une salle de travaux manuels avec des établis et quelques machines de menuiserie.

L'école de Vich abritait jusque-là des « petits élèves». Les pupitres ont donc été relevés lorsque cela était possible et un certain nombre ont été achetés et toutes les chaises remplacées par des meubles modernes avec réglage en hauteur pneumatique. Ces sièges s'adaptent très facilement à la taille de chaque enfant.

Ce mobilier a coûté CHF 49'059.00. De plus CHF 25'671.00 ont été consacrés à l'aménagement des salles de travaux manuels (établis, petites machines à bois et outillage.)

Avec la collaboration de la Commune de Begnins, il a été possible de satisfaire une ancienne demande de l'école. Le bureau du Directeur et le secrétariat de l'Esplanade ont déménagé dans l'ancien collège, libérant ainsi de la place pour la salle des maîtres et le bureau des Doyens. Le Directeur et le secrétariat ont désormais des locaux spacieux à disposition. La dépense globale pour l'AISE s'est élevée à CHF 16'071.00.

Dans un souci d'équité entre les Communes, il a été procédé au rachat de la partie du mobilier scolaire de Coinsins et de Bassins qui n'appartenait pas encore à l'AISE pour environ CHF 43'000.00 (montant estimé, car une facture ne nous est pas encore parvenue).

Il s'agit là de régulariser une situation exceptionnelle et qui ne devrait plus se reproduire, l'AISE ne remboursant dorénavant aux Communes que les achats qui auront été demandé au Comité de Direction en premier lieu.

La fin de l'année a été consacrée à l'établissement de prévisions démographiques.

Il s'agissait d'estimer, autant que possible, les effectifs scolaires des dix prochaines années afin de prévoir les constructions en conséquence. L'urgence étant la rentrée 2014-2015 et les nouvelles constructions « en dur » sur la commune de Le Vaud.

**III. TRANSPORTS – Membres du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 : Mme Anne STIEFEL rapporteur, Mme Caroline PRALONG, Mme Claudine VANAT-GACHET & M. Martin BRYNER.**

**Rapport 2013 du Dicastère des Transports de l'AISE :**

Pour l'année scolaire 2013-2014 sont enregistrés :

Au primaire (1H à 6H) : 637 élèves répartis dans 7 villages dont 294 déplacés, soit 46 % de l'effectif (contre 43 % pour l'année scolaire 2012-2013).

A Begnins et Vich (7H à 11H): 550 élèves.

### Quelques chiffres

Les effectifs inscrits en novembre 2013 se répartissent de la manière suivante :

	<b>PRIMAIRE</b>	<b>SECONDAIRE Vich-Begnins</b>	<b>TOTAL</b>
BASSINS	113	104	<b>217</b>
BEGNINS	98	89	<b>187</b>
BURTIGNY	27	20	<b>47</b>
COINSINS	25	25	<b>50</b>
DUILLIER	67	68	<b>135</b>
LE VAUD	128	94	<b>222</b>
LONGIROD	31	21	<b>52</b>
MARCHISSY	26	31	<b>57</b>
SAINT-GEORGE	84	66	<b>150</b>
VICH	34	29	<b>63</b>
Hors Zone	4	3	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>637</b>	<b>550</b>	<b>1187</b>

### **Organisation des transports**

#### **Minibus AISE – Communes « du haut »**

Le minibus de l'AISE assure les transports, tous les jours, des élèves de 1H à 6H entre les villages de Saint-George et de Bassins. Il transporte également les élèves entre Bassins et Le Vaud pour des cours ACT/EPH.

Depuis la rentrée d'août 2013, la société ABC Taxi met à disposition un chauffeur régulier pour effectuer ces courses, le véhicule est placé sous sa responsabilité, les frais d'entretien et d'essence étant à la charge de l'AISE.

#### **Minibus AISE – Communes « du bas »**

Le minibus circule, tous les jours, entre les villages de Burtigny et de Duillier. Il effectue également nombre de courses entre les villages de Vich et de Coinsins pour des transports ACT/EPH. Pour le transport régulier, il amène, entre autre, les enfants de Burtigny scolarisés en 1H et 2H à Begnins et à Coinsins pour les 5H et 6H. La difficulté pour l'organisation des transports des élèves du primaire de Burtigny tient dans l'impossibilité de savoir à l'avance si ceux-ci seront scolarisés vers les villages « du haut » ou « du bas », au grand regret des autorités politiques et des parents d'élèves.

Comme pour le minibus du haut, c'est un chauffeur de la société ABC Taxi qui s'occupe de la conduite et de l'entretien de ce véhicule.

### **SAPJV**

Quotidiennement, la SAPJV assure le transport entre le village de La Cézille et de Duillier pour des élèves de 3H à 6H.

Deux minibus SAPJV circulent également entre les villages de Burtigny, de Le Vaud et de Bassins et entre la Commune de Saint-George (départ des Coteaux) et celle de Bassins, avec arrêt dans chacun des villages et ceci journalièrement.

Ce sont des élèves de 1H à 6H qui sont transportés par la SAPJV.

### **ABC Taxi**

Tous les jours, la société ABC Taxi transporte des élèves de 1H à 2H entre les villages de Vich et de Duillier.

ABC Taxi prend également en charge quotidiennement les élèves de La Cézille scolarisés à Bassins ou à Le Vaud.

### **ARCC**

ARCC transporte quotidiennement des enfants entre « les Coteaux » de Saint-George et Marchissy, principalement des 1H-2H, mais également des 3H et 4H entre Marchissy et Saint-George.

ARCC transporte également des élèves secondaires entre Saint-George et « les Coteaux », les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce sont des élèves qui, ces jours-là, finissent l'école à 12h00 à Begnins ou à Vich.

### **CarPostal**

Tous les élèves de 7 à 11H scolarisés à Begnins ou à Vich sont transportés par CarPostal. Ils sont au bénéfice d'un abonnement couvrant uniquement les zones traversées.

Une course spéciale a été mise en place pour transporter les élèves du primaire des villages du bas (y.c. Begnins) vers les écoles de Coinsins et de Duillier.

En raison de l'enclassement des 8H à Vich, les primaires anciennement scolarisés à Vich ont été déplacés à Duillier.

Au vue de l'effectif important d'élèves au départ de Begnins, il a été décidé qu'une course spéciale roulerait entre Begnins et Duillier et prendrait en charge les élèves également entre villages de Vich, Coinsins et Duillier.

Au retour du véhicule vers son dépôt de Gland, les élèves de Duillier, scolarisés à Coinsins, sont transportés par cette course spéciale. Ce trajet étant complètement différent de celui de l'année passée, il a fallu un certain temps d'adaptation.

L'école n'entrant pas en matière pour des arrivées décalées le matin, il a fallu, en raison du nombre important d'élèves à transporter en même temps, mettre en place des doublures, tant pour les villages du haut que pour ceux du bas.

CarPostal assure également des courses horaires pour des transports ACT/EPH.

### **Conclusion**

A nouveau cette année, le logiciel de gestion des élèves mis à disposition de l'AISE par la société « Lemansites » a facilité l'organisation des transports, de même que l'envoi des courriers aux parents des élèves transportés par nos soins.

Malgré l'engagement de deux nouveaux véhicules, dont un pour transporter les élèves de La Cézille vers les villages du haut et l'autre pour transporter certains élèves de Burtigny vers les villages du haut également, l'organisation des transports des élèves primaires, bien que compliquée, n'a pas mis en évidence de problèmes insurmontables.

La grande difficulté est venue du transport des élèves de 7H à 11H sur les sites de Begnins et Vich. La complication principale vient du fait que le mercredi la totalité des élèves quittent les écoles de Begnins et Vich à la même heure. Si pour Vich, c'est « seulement » une centaine d'élèves à transporter, la situation est beaucoup plus compliquée à Begnins avec presque 400 élèves qui doivent retourner dans leurs villages respectifs. En réalité, ce ne sont pas moins de 5 véhicules de CarPostal, pour certains, des bus articulés, qui quittent Begnins pour se rendre vers les villages du haut et du bas.

Une autre problématique a surgi le mercredi avec la répartition des élèves dans les véhicules. Si le nombre d'élèves à transporter correspondait à la capacité des véhicules, il nous est impossible de nous assurer que chaque élève monte dans le bus qui lui est attribué. Il en résulte que certains véhicules paraissent bondés alors que d'autres les suivent avec peu d'élèves transportés.

Une autre difficulté, dont la Commission des transports n'a eu connaissance que lors de la première semaine des vacances d'été, a été que toutes les classes de 7H à 11H ont une après-midi de congé supplémentaire chaque semaine. Il a donc fallu, pour chaque classe, compter le nombre d'élèves qui devaient se rendre dans les villages du haut ou du bas afin d'être certain que les courses horaires qui circulaient pouvaient absorber cette quantité de passagers supplémentaire. Une doublure a été mise en place chaque jour pour les élèves de Bassins, Le Vaud et Burtigny. Les élèves domiciliés dans les autres villages pouvant rentrer chez eux avec les courses horaires.

Il est à relever que la gestion des transports pourrait être facilitée si l'école envisageait des débuts et fins de cours étalés plutôt que groupés, en effet, cela nous permettrait d'éviter nombre de doublures de courses horaires.

Notre tâche serait également plus aisée si la Direction des écoles faisait en sorte que les élèves de Burtigny soient enfin scolarisés définitivement vers les villages « du bas », cela nous permettrait peut-être d'éviter d'avoir deux véhicules, le premier transportant vers le haut et le second vers le bas un petit nombre d'élèves. D'autant plus que cela est une demande répétée de la part de la Municipalité et des parents de Burtigny. « *A chacun ses compétences* » certes...

Cette année à nouveau, une convention élaborée par le dicastère des transports a été distribuée à tous les élèves afin de rappeler certaines règles de conduite à respecter ainsi que les responsabilités de chacun des intervenants.

Le dicastère des transports souhaite remercier les entreprises de transports et leurs chauffeurs pour leur excellente collaboration, de même que Monsieur Olivier Tardy, Doyen à l'Esplanade pour sa disponibilité.

**IV. UAPE – Membres du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 6 octobre 2013 : Mme Muriel ROSSELET, rapporteur, Mme Claudine VANAT-GACHET. Dès les 7 octobre 2013, ont rejoint ce Dicastère Mme Chantal LANDEIRO & Mme Ipek TRIGG.**

#### **Rapport 2013 du Dicastère UAPE de l'AISE :**

##### **Cantine :**

La cantine sert en moyenne 140 repas par jour, répartis depuis août 2013 sur un seul service. La pause de midi ne durant qu'une heure, tous les enfants arrivent en même temps pour manger et dès lors, une nouvelle organisation pour la distribution des repas a dû être trouvée. La grande salle de Fleuri est maintenant accessible à tous les élèves inscrits à la cantine ainsi qu'à ceux qui pique-niquent.

Une nouvelle personne a été engagée en octobre 2013 pour assurer la surveillance du lieu ainsi que pour aider Monsieur Marguerat à déplacer le matériel. La buvette du football n'est plus utilisée car tous les enfants mangent à présent au même endroit.

Un grand merci à toute l'équipe de Monsieur Marguerat pour sa disponibilité et la qualité de son travail.

Une enquête de satisfaction pour les restaurants scolaires de Begnins et de Vich sera envoyée aux parents au début de l'année 2014.

Depuis la rentrée 2013-2014, les repas du restaurant scolaire de Begnins sont facturés CHF 6.50 (CHF 6.50 à charge des parents et CHF 2. de subvention intercommunale) et ceux de la cantine de Vich ont été fixés au même tarif dès début décembre 2013 en partant du principe que le site scolaire est une extension de l'Esplanade durant les années de transition et d'ici l'application définitive des pôles HarmoS.

#### **UAPE :**

Les structures parascolaires de Bassins (Abricroque) et de Duillier (CAPS) accueillent des élèves de 4 à 12 ans avant l'école, à midi et l'après-midi jusqu'à 18h30 et ce du lundi au vendredi durant les périodes scolaires.

Les Communes de Saint-George et de Le Vaud mettent également à disposition une cantine pour les repas de midi.

Dans ces 4 cantines, la subvention intercommunale se monte aussi à CF 2.00 par repas servi.

#### **DEVOIRS SURVEILLES :**

En 2013, les devoirs surveillés des élèves du primaire se sont poursuivis à Vich 3 fois par semaine. Les élèves scolarisés à Coinsins peuvent aussi y participer. Les horaires scolaires ayant été modifiés dès la rentrée 2013-2014, toutes les classes ont un après-midi de congé supplémentaire ce qui ne facilite pas l'organisation des devoirs surveillés.

Dès la rentrée 2013-2014, des devoirs surveillés ont été prévus à Le Vaud pour les élèves scolarisés dans les villages « du haut ». Par manque d'inscriptions, ils n'ont pas encore débuté. Des annonces lors des soirées de parents ont été faites, des informations sont notées dans la brochure de l'école et des affiches ont été placées directement sur place.

Pour le secondaire, les devoirs surveillés ont lieu 3 fois par semaine à Begnins, ils sont organisés sous la surveillance d'enseignants 2 fois par semaine et d'une étudiante engagée par l'AISE pour la 3<sup>ème</sup> fois. Ces périodes seront gérées intégralement par l'AISE dès la rentrée 2014-2015.

La brochure distribuée avant chaque rentrée scolaire aux élèves ainsi que le site Internet de l'AISE ([www.aise-vaud.ch](http://www.aise-vaud.ch)) contiennent tous les liens utiles et tous les documents nécessaires à l'inscription au restaurant scolaire et aux devoirs surveillés.

Les inscriptions sont envoyées directement au secrétariat de l'AISE. Si des modifications surviennent en cours d'année, les parents doivent avertir Madame Wicht, secrétaire de notre Association.

**Perspectives 2014 et suivantes :**

Notre Association doit relever de nombreux défis ayant **un impact sur les aspects financiers** :

- Déploiement des pôles d'enclassement et des nouvelles constructions y afférentes.
- Requalification des niveaux scolaires entre le primaire et le secondaire.
- Harmonisation des cantines.
- Respect des lois.
- Inventaire des règles et décisions à appliquer.

Tous ces sujets devront être traités et auront, de facto et pour la majeure partie d'entre eux, une influence sur les charges communales.

Même si notre Association ne doit pas perdre de vue son objectif premier qui est de mettre à disposition des élèves un environnement adéquat pour leur développement, la dimension économique, toujours plus contraignante pour certains de nos membres, reste un facteur d'influence qui ne peut être occulté.

Toutes ces actions devraient également permettre de fournir un bouclage des comptes de l'AISE dans un délai respectueux des statuts et dont la qualité des chiffres devrait aller en s'améliorant.

**Décision**

Le CoDir prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- vu le préavis du CoDir n° 003/2014 du 10 avril 2014 ;
- entendu les conclusions du rapport de la Commission de Gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

**de donner décharge au CoDir pour sa gestion de l'année 2013.**

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

Le Présidente :

La Secrétaire :

Caroline Pralong

Vanessa Wicht